



Convention Presse (obligatoire)

Je soussigné

travaillant pour le compte de.....

accepte les termes de la présente convention entre le signataire et l'organisation du **66^e rallye Le Touquet-Pas de Calais** et déclare être en possession d'une **assurance responsabilité civile professionnelle et accident ou être couvert par l'assurance de mon mandataire** en cours de validité pendant le déroulement du **66^e rallye Le Touquet-Pas de Calais, du jeudi 26 au samedi 28 mars 2026**, et ce tant pour moi-même que pour les membres de mon équipe.

Je m'engage sur l'honneur ainsi que les membres de mon équipe :

- à respecter les consignes de sécurité, et notamment à me placer uniquement dans les Zones Public (ZP) autorisées par l'organisation.

- à porter la chasuble et/ou le badge délivré(s) par le **service presse du 66^e rallye Le Touquet-Pas de Calais**. Les officiels ou les membres des forces de l'ordre se réservent le droit de refuser l'accès au parcours et aux infrastructures du rallye en cas d'absence de toute preuve d'accréditation officielle.

- à ne pas attenter d'actions judiciaires et/ou pénales à l'encontre de l'organisation, des représentants du **66^e rallye Le Touquet-Pas de Calais** si un accident ou un incident survenait sur moi-même et/ou un membre de mon équipe pendant le déroulement de l'épreuve.

En aucun cas, l'ASACNF, Le Touquet Auto Club, le comité d'organisation, ni les officiels du 66^e rallye Le Touquet-Pas de Calais ne seront responsables de mon ou notre insécurité pendant le déroulement de l'épreuve.

Je m'engage auprès du Touquet Auto Club et du comité d'organisation à leur faire parvenir le fruit de mon travail sur le 66^e rallye Le Touquet-Pas de Calais (photos, vidéos, articles de presse ou lien média...) dans un délai le plus proche, sous peine de ne plus être accrédité l'année suivante. Les images et les vidéos produites sont la propriété exclusive du Touquet Auto Club ou de l'ASACNF.

A le,

Lu et approuvé en manuscrit,

Signature,

Documents à renvoyer avant le 22 mars 2026 à
Gilles Guillon, responsable Presse : gilles.guillon4@orange.fr – Tél. 06.80.40.93.90
Copie à Frédéric Dart – fa.dart@wanadoo.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES



FORMULAIRE D'ACCREDITATION PRESSE

*Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « Convention Presse - Conditions d'accréditation »
Toute demande incomplète ou illisible sera refusée. Les accréditations presse sont réservées à la presse.*

MEDIA REPRESENTE

TITRE :
RESPONSABLE :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE
- 2- PRESSE SPECIALISEE
- 3- TELEVISION / RADIO

- 4- AGENCE PHOTO / SOCIETE VIDEO
- 5- SITE INTERNET D'INFORMATION
- 6- PRESTATAIRE FFSA / LIGUE

PERSONNE A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
Tél Port : Mail :
Adresse :
Fonction :
N° Chasuble: N° Licence FFSA ou Carte Presse Nationale :
Nom et Tél. personne à contacter en cas d'accident :

Documents à joindre à la demande d'accréditation :

- ☐ Lettre accréditive du média représenté
- ☐ Convention signée par chaque intervenant accrédité
- ☐ Carte de presse (si concerné)
- ☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle
- ☐ Laissez Passer Média FFSA (si concerné)

☐ **Je prendrai la chasuble pour les photographes et vidéastes (chèque de caution de 30 € à l'ordre de LSA-HDF)**

Joindre chaque document demandé pour la validation de votre (vos) demande(s) d'accréditation(s)
Les images et les vidéos qui sont produites sont la propriété exclusive du Touquet Auto Club ou de l'ASACNF.

DATE : LIEU :
SIGNATURE

Documents à renvoyer avant le 22 mars 2026 à
Gilles Guillon, responsable Presse : gilles.guillon4@orange.fr – Tél. 06.80.40.93.90
Copie à Frédéric Dart – fa.dart@wanadoo.fr